



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019, la 43e session du Comité du patrimoine mondial.

2012-2019.

2000 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Paysage industriel de Blaenavon

Pays de Galles. La zone qui environne Blaenavon témoigne de façon éloquente du rôle prépondérant du sud du Pays de Galles dans la production mondiale de fer et de charbon au XIXe siècle. Tous les éléments liés à cette production peuvent être vus *in situ* : mines de houille et de fer, carrières, système primitif de chemin de fer, fourneaux, logements des ouvriers, infrastructure sociale de leur communauté.

Blaenavon Industrial Landscape

The area around Blaenavon is evidence of the pre-eminence of South Wales as the world's major producer of iron and coal in the 19th century. All the necessary elements can still be seen - coal and ore mines, quarries, a primitive railway system, furnaces, workers' homes, and the social infrastructure of their community. Blaenavon, 40 km NE of Cardiff, Wales (exact location: 51°46' , 3°5' W).

2012 Belgique.

Sites miniers majeurs de Wallonie

Les quatre sites de ce bien s'étendent sur une bande de 170 km de long et de 3 à 15 km de large, qui traverse la Belgique d'ouest en est. Il s'agit des sites les mieux conservés de l'exploitation charbonnière qui s'est étalée du début du XIXe siècle à la seconde moitié du XXe siècle. Le bien fournit des exemples de l'architecture utopique des débuts de l'ère industrielle européenne, dans le cadre d'un ensemble industriel et urbain architectural hautement intégré, notamment le charbonnage et la cité ouvrière du Grand-Hornu, dessinée par l'architecte Bruno Renard dans la première moitié du XIXe siècle. Bois-du-Luc comporte de nombreux bâtiments érigés de 1838 à 1909 et un charbonnage qui est l'un des plus anciens d'Europe car il remonte à la fin du XVIIe siècle. Bien que la Wallonie compte des centaines de charbonnages, la plupart ont perdu leurs infrastructures alors que l'intégrité des quatre composantes de ce site est restée élevée.

Major Mining Sites of Wallonia

The four sites of the property form a strip 170 km long by 3–15 km wide, crossing Belgium from east to west, consisting of the best-preserved 19th- and 20th-century coal-mining sites of the country. It features examples of the utopian architecture from the early periods of the industrial era in Europe within a highly integrated, industrial and urban ensemble, notably the Grand-Hornu colliery and workers' city designed by Bruno Renard in the first half of the 19th century. Bois-du-Luc includes numerous buildings erected from 1838 to 1909 and one of Europe's oldest collieries dating back to the late 17th century. While Wallonia had hundreds of collieries, most have lost their infrastructure, while the four components of the listed site retain a high measure of integrity.

2012 France.

Bassin minier du Nord-Pas de Calais

Le Nord-Pas-de-Calais offre un paysage remarquable façonné par trois siècles (du XVIIIe au XXe siècle) d'extraction du charbon. Les 120 000 hectares du site sont constitués de 109 biens culturels, naturels ou naturalisés qui peuvent être des fosses (la plus vieille date de 1850), des chevalements, des terrils (dont certains couvrent 90 hectares et dépassent les 140 mètres de haut), des infrastructures de transport de la houille, des gares ferroviaires, des corons, des quartiers, des

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 1 / 24.

villes-rues, et des bourgs de mineurs comprenant des écoles, des églises, des équipements collectifs et des bureaux de compagnies minières, des logements de cadres et « châteaux » de dirigeants, des hôtels de ville, etc. Le site témoigne de la recherche du modèle de la cité ouvrière, du milieu du XIXe siècle aux années 1960, et illustre une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle. Il informe sur les conditions de vie des mineurs et sur la solidarité ouvrière.

Nord-Pas de Calais Mining Basin

Remarkable as a landscape shaped over three centuries of coal extraction from the 1700s to the 1900s, the site consists of 109 separate components over 120,000 ha. It features mining pits (the oldest of which dates from 1850) and lift infrastructure, slag heaps (some of which cover 90 ha and exceed 140 m in height), coal transport infrastructure, railway stations, workers' estates and mining villages including social habitat, schools, religious buildings, health and community facilities, company premises, owners and managers' houses, town halls and more. The site bears testimony to the quest to create model workers' cities from the mid 19th century to the 1960s and further illustrates a significant period in the history of industrial Europe. It documents the living conditions of workers and the solidarity to which it gave rise.

2019 Indonésie.

Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto

Créé pour l'extraction, le traitement et le transport d'un charbon de haute qualité dans une région isolée de Sumatra, ce système industriel fut établi par le gouvernement colonial néerlandais de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle. La main d'œuvre était recrutée dans la population locale, et complétée par des condamnés aux travaux forcés provenant de zones contrôlées par les Néerlandais. Le bien comprend le site de la mine et la cité minière, les installations de stockage du charbon au port de Teluk Bayur (Emmahaven) et le réseau ferroviaire reliant les mines aux installations côtières. Le patrimoine de la mine d'Ombilin fut construit comme un système intégré qui permettait l'extraction en grande profondeur, le traitement, le transport et l'exportation du charbon.

Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto

Built for the extraction, processing and transport of high-quality coal in an inaccessible region of Sumatra, this industrial site was developed by the Netherlands' colonial government from the late 19th to the beginning of the 20th century with a workforce recruited from the local population and supplemented by convict labour from Dutch-controlled areas. It comprises the mining site and company town, coal storage facilities at the port of Teluk Bayur (Emmahaven) and the railway network linking the mines to the coastal facilities. The Ombilin Coal Mining Heritage was built as an integrated system that enabled the efficient deep-bore extraction, processing, transport and shipment of coal.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

**INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.**

Listes indicatives des Etats-Parties soumises au 15 avril 2019 ; Liste indicative depuis le 16 avril 2019.

Liste indicative. Nomination. Indonésie n°1610.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto. 19^e siècle. 20^e siècle.

- 1610-001 Soengai Doerian Mining Site 7.91 ha S0 40 39.014 E100 46 39.277
- 1610-002 Mining School 0.34 ha S0 40 28.3 E100 46 02.4
- 1610-003 Coal Processing Plant Compound 12.60 ha S0 40 48.068 E100 46 34.201
- 1610-004 Ombilin Railway 10.89 ha S0 41 1.942 E100 46 37.029
- 1610-005 Company Town 32.94 ha S0 40 54.931 E100 46 44.610
- 1610-006 Salak Power Plant and Ranith Water Pumping Station 18.14 ha S0 38 6.013 E100 46 8.750
- 1610-007 Railway System 173.27 ha S0 45 59.852 E100 44 16.380
- 1610-008 Batu Tabal Train Station 0.83 ha S0 32 38.270 E100 31 22.727
- 1610-009 Padang Pandjang Train Station 3.69 ha S0 27 49.238 E100 23 42.428
- 1610-010 Tinggi Bridge 0.15 S0 ha 28 E100 22 1.167
- 1610-011 Kayu Tanam Train Station 1.29 ha S0 32 52.282 E100 19 52.112
- 1610-012 Coal Storage 6.13 ha S0 59 30.117 E100 22 49.553

p. 181-199. [...] 20150130 - 20190313. Indonésie n°1610. Liste indicative. whc19-43-com-inf 8B1 fre. S19e S20e. Cité houillère de Sawahlunto. Indonésie n°1610 inclus dans la liste indicative le 30 janvier 2015 «**Indonésie, l'Ancienne cité minière de Sawahlunto**». fre. date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS 13 mars 2019. Critères : (02)(04)

Le bassin houiller d'Ombilin est situé à l'intérieur des terres de la province indonésienne de Sumatra occidentale [add. 2019-08-02 : au nord des monts Barisan qui culminent à 3805 m., mt. Kerinci]. Les importantes ressources en charbon de haute qualité avaient été étudiées par les géologues néerlandais dans les années 1860, mais l'éloignement du site par rapport aux réseaux de transport, la profondeur des gisements et la topographie montagneuse posaient des défis technologiques considérables. Le système des mines de charbon d'Ombilin représente une des premières applications des exploitations souterraines, mobilisant des capacités technologiques et des investissements en capitaux considérables. En 1898, la houillère de Soengai Doerian était le plus important des projets miniers opérés par le gouvernement colonial néerlandais.

Ce bien en série composé de 12 éléments situés dans trois zones géographiquement distinctes mais fonctionnellement intégrées présente le système social et industriel complexe établi pour extraire, traiter et transporter le charbon d'une région isolée de Sumatra occidentale. Le bien en série comprend le complexe minier du site de Soengai Doerian, l'usine de traitement du charbon, la cité minière de Sawahlunto, le chemin de fer menant à Padang et les installations de stockage du charbon au port de Teluk Bayur sur l'océan Indien.

**Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.**

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 3 / 24.

Analyse comparative

L'analyse comparative est axée sur des comparaisons possibles avec d'autres sites miniers, y compris des **sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial**, sur les listes indicatives et d'autres sites d'extraction du charbon connus appartenant à la même période historique. Quatre aspects principaux sont envisagés pour servir de base pour la comparaison avec d'autres sites miniers de houillères : présenter un échange de **valeurs éducatives** ayant renforcé l'autonomie de la communauté locale ; l'instauration d'un échange de **valeurs sociales** à travers la mise en place d'un développement minier et socio-économique ; l'application d'une technique d'**extraction en profondeur** au cours de périodes similaires ; l'établissement d'un **ensemble technologique intégré** reliant les zones houillères, le réseau ferroviaire et les installations de stockage et de transport.

Sur cette base, l'État partie étudie brièvement le bien dans son propre contexte national, en Asie du Sud-Est, et dans le monde. Par certains aspects, l'analyse trouve des caractéristiques communes avec des biens du patrimoine mondial au Royaume-Uni (Paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon ; Paysage industriel de Blaenavon) et en France (Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais) [n.b. add. 20190708 c.f. aussi Belgique les 4 sites majeurs d'industrie minière de Belgique].

En élargissant le champ d'étude au-delà de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives, l'analyse comparative suggère des comparaisons utiles avec le site de la mine « Oranje Nassau » à Pengaron en Indonésie, les houillères de Brooketon/Muara au Brunei Darussalam, des sites au Chili, en Alaska, en Norvège et en Australie, notamment le bassin houiller de la Hunter Valley/Newcastle en Nouvelle-Galles-du-Sud.

L'ICOMOS considère que la méthode de cadrage de l'analyse est inutilement spécifique, et qu'une comparaison plus générale des ensembles miniers du XIXe siècle s'imposait, en particulier dans la zone géoculturelle et dans le contexte des entreprises coloniales européennes en Asie. Néanmoins, l'analyse comparative couvre les champs nécessaires et confirme la capacité du bien proposé pour inscription à représenter les processus d'échange et l'application des technologies d'extraction minière et de transport. L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

A sa 43e session, le Comité étudie 38 propositions d'inscription. Parmi ces 38 propositions d'inscription, 31 sont des nouvelles propositions d'inscription non présentées précédemment, 1 est une modification importante des limites d'un bien déjà inscrit, et 6 sont des propositions d'inscription qui ont été différées ou renvoyées par de précédentes sessions du Comité. Parmi ces propositions d'inscription, l'ICOMOS et l'UICN en recommandent 21 pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972 : nouveau site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019 : **le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie**. Créé pour l'extraction, le traitement et le transport d'un charbon de haute qualité dans une région isolée de Sumatra, ce système industriel fut établi par le gouvernement colonial néerlandais de la fin du XIXe aux premières années du XXe siècle. La main d'œuvre était recrutée dans la population locale et complétée par des condamnés aux travaux forcés provenant de zones contrôlées par les Néerlandais [Pays-Bas]. Le bien comprend le site de la mine et la cité minière, les installations de stockage du charbon au port de Teluk Bayur et le réseau ferroviaire reliant les mines aux installations côtières. Le patrimoine de la mine d'Ombilin fut construit comme un système intégré qui permettait l'extraction en grande profondeur, le traitement, le transport et l'exportation du charbon.

Avec l'appui du fonds-en-dépôt néerlandais, un projet d'assistance technique portant sur le patrimoine des couloirs commerciaux maritimes en Indonésie a été mené à bien en 2018. Il s'est composé d'un voyage d'études et de la formation mobile d'experts indonésiens aux Pays-Bas en septembre 2018, ainsi que d'un atelier international organisé à Djakarta, capitale de l'Indonésie (anciennement Batavia) en novembre 2018 afin d'étudier le cadre conceptuel « **Route culturelle maritime** » en mobilisant des acteurs et partenaires internationaux [UE].

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Blaenavon, 40 km de Cardiff, Pays de Galles. N51 46 35 W3 5 17. date d'inscription : 2000. Critères : **(03)**(04) Bien : 3290 ha. Ref: 984. **Le Paysage industriel de Blaenavon**

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 4 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019, la 43e session du Comité du patrimoine mondial.

Listes indicatives des Etats-Parties soumises au 15 avril 2019 ; liste indicative depuis le 16 avril 2019. Etat-Partie : France ; 29-01-2019 date de soumission la plus récente de la liste indicative.

France, le 29-01-2019 (du 16-04-2018 au 29-01-2019 liste indicative et liste nominative).

- [Allemagne, France, Suisse, *ancient and primeval beech forests of the carpathians and other regions of Europe - extension*. Forêts primaires de hêtres des Carpates et de hêtres d'Allemagne.]
- [France, les terres australes françaises, de Crozet, Kerguelen, Saint-Paul-Amsterdam ; France, Italie, Monaco, *Alpi del Mediterraneo*, Alpes de la Méditerranée]
- Les Grandes villes d'eaux d'Europe
- Le Massif forestier [boisé] de Fontainebleau
- La Réserve naturelle des terres australes françaises. Les Iles Marquises
- Les **Villes bastionnées** des Pays-Bas, Europe du nord-ouest.
- Sites [funéraires] et mémoriels de **la Première Guerre mondiale 1914-1918** front ouest, Europe du nord-ouest.
- Aires volcaniques et forestières de la Martinique
- Ancienne chocolaterie Menier à Noisiel en Seine-et-Marne
- Arsenal de Rochefort et fortifications ; l'estuaire de la Charente
- Bouches de Bonifacio
- Cathédrale de Saint -Denis
- Centre ancien de Sarlat
- Château de Vaux-le -Vicomte
- Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagnes
- Ensemble de grottes à concrétions du sud de la France
- Hangar Y
- La Camargue
- Le Charolais-Brionnais, paysage culturel de Brionnais, paysage culturel de l'élevage bovin
- Le Chemin de fer Cerdagne
- Le Rivage méditerranéen des Pyrénées
- Les Plages du Débarquement de Normandie de 1944
- Les Villes antiques de la Narbonnaise et leur territoire : Nîmes, Arles, Glanum, aqueducs, via Domitia
- Marais salants de Guérande
- Massif du Mont Blanc
- Metz royale et impériale, enjeux de pouvoir, confrontations stylistiques et pouvoir, identité urbaine
- Montagne Sainte-Victoire et sites cézaniens
- Nice, la ville neuve née du tourisme ou l'invention de la Riviera [côte d'azur]
- Nîmes, l'antiquité au présent
- Office national d'études et de recherches aérospatiales de Meudon
- Parc national de la Vanoise
- Parc national de Port-Cros
- Parc national des Écrins
- La Rade de Marseille
- Rouen : ensemble urbain à pans de bois, cathédrale [extension], église Saint Ouen, église Saint Maclou
- Sites mégalithiques de Carnac

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 5 / 24.

2019 WHC/19/43.COM/INF.8B3 Liste des propositions d'inscription reçues au 1er février 2019 y inclus celles pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 44e session en 2020. Liste indicative France Le Phare de Cordouan 1625 31/01/2019 critères (01)(04)

2019 WHC/19/43.COM/8E Adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle.

2019 WHC/19/43.COM/8E.Add Adoption des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle.

1) France, le Canal du midi.

2) France, la Cathédrale de Reims, ancienne abbaye Saint-Rémi et le palais du Tau à Reims ; Provins en île-de-France, une ville de foire médiévale ; la basilique Saint-Marie-Madeleine dans le département de l'Yonne et la colline de Vézelay.

L'addendum contient trois déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle qui ont été reçues conformément à la date limite, mais dont la parution a été retardée pour des raisons techniques.

Le Comité pourrait souhaiter donner son accord sur le texte des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle ci-joint.

- France, Cathédrale Notre-Dame de Reims, ancienne abbaye Saint-Rémi et palais du Tau.
- France, Provins, ville de foire médiévale.
- France, Basilique et colline de Vézelay.

2019 WHC/19/43.COM/INF.8B4 Notifications d'erreurs factuelles. France. Modifications mineures des limites. Arles, monuments romains et romans. 164 Bis.

Note : en 2018, le Centre du patrimoine mondial CWH a participé à un « **Symposium international sur le patrimoine fortifié** » à Oran, en Algérie (6-7 novembre 2018), organisé par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes, en coopération avec le Comité scientifique international sur les fortifications et le patrimoine militaire CSI-ICOMOS et les autorités algériennes. L'événement était axé sur l'encouragement de la coopération, de la conservation et de la sensibilisation au patrimoine fortifié d'Oran et son inscription potentielle sur la liste indicative.

Liste des demandes de statut d'observateur reçues en conformité avec l'Article 8.3 du Règlement intérieur du Comité. France. Organisations invitées en conformité avec l'Article 8.4 du Règlement intérieur du Comité. France.

- Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM) 42, rue George Sand BP 40809 37008 Tours Cedex France
- Centre S. Wiesenthal 66 rue Laugier 75017 Paris France
- Communauté de communes Ville de Vichy 42158 03201 Vichy Cedex France
- Council of Europe Avenue de l'Europe B.P. 431 R.6 67075 Strasbourg Cedex France
- European Union European Union Delegation to the OECD and ONU 12, avenue d'Eylau B.P.75116 Paris France
- International Council for Science (ICSU) 5, rue Auguste Vacquerie 75016 Paris France
- International Council of Museums (ICOM) Unesco House Paris France
- International Union of Architects (IUA) Tour Maine Montparnasse B.P.158 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 France
- Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde 12, rue Saint-Simon 33390 Blaye France
- Université Côte d'Azur UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines 98 bd Edouard Herriot B.P. 3209 06204 Nice Cedex 3 France

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 6 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie.

Name of Property : *Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto*
State Party : *Republic of Indonesia*
State, Province or Region : *West Sumatra Province.*
1. Sawahlunto Municipality
2. Solok Regency
3. Solok Municipality
4. Tanah Datar Regency
5. Padang Panjang Municipality
6. Padang Pariaman Regency
7. Padang Municipality

- A.** *Sawahlunto Mining Site and Company Town*
- B.** *Railway Facilities and Engineering Structures*
- C.** *Coal Storage Facilities At Teluk Bayur (Emmahaven) Port*

Indonésie. réf : n°1610-2019-07-10 Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto. réf : 1610. date d'inscription : 2019. Critères : (02)(04). NO 45 59.852 E100 44 16.38. bien : 268,18 ha. zone de protection étendue : 7 356,92 ha. Bien culturel en série à situations géographiques multiples (12 éléments ou composants) inscrit par l'Unesco le 10 juillet 2019 sur la liste du Patrimoine mondial au titre de la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine culturel et naturel lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Bakou, capitale de la République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019. réf : n°1610 -20190710.

Créé pour l'extraction, le traitement et le transport d'un charbon de haute qualité dans une région isolée de Sumatra, ce système industriel fut établi par le gouvernement colonial néerlandais de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle. La main d'œuvre était recrutée dans la population locale, et complétée par des condamnés aux travaux forcés provenant de zones contrôlées par les Néerlandais. Le bien comprend le site de la mine et la cité minière, les installations de stockage du charbon au port d'Emmahaven, aujourd'hui appelé port de Teluk Bayur, et le réseau ferroviaire reliant les mines aux installations côtières. Le patrimoine de la mine d'Ombilin fut construit comme un système intégré qui permettait l'extraction en grande profondeur, le traitement, le transport et l'exportation du charbon.

Le patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto est un exemple exceptionnel d'ensemble technologique pionnier planifié et construit par des ingénieurs européens dans leurs colonies destinées à extraire des ressources stratégiques de charbon. Les développements technologiques démontrent à la fois les connaissances en ingénierie occidentales et la contribution de la sagesse environnementale locale et des pratiques traditionnelles dans l'organisation du travail. Le bien illustre aussi l'impact profond et durable des changements dans les rapports sociaux de production imposés par les puissances coloniales européennes dans leurs colonies, qui ont apporté les ressources matérielles et humaines et ont soutenu l'industrialisation mondiale de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle. La nombreuse main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée était recrutée dans la population locale Minangkabau et complétée par des contractuels javanais et chinois, et aussi une main-d'œuvre de condamnés aux travaux forcés appelés orang rantai provenant des zones contrôlées par les Hollandais au sein de l'Indonésie actuelle.

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 7 / 24.

Construit pour exploiter les gisements de charbon extrêmement riches d'Ombilin, situés dans les montagnes inaccessibles de Sumatra occidentale, le patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto est un grand ensemble technologique constitué de douze éléments situés dans trois zones : la zone A, composée de mines à ciel ouvert et de tunnels miniers souterrains labyrinthiques ainsi que d'équipements de traitement du charbon sur place, soutenue par une cité minière construite entièrement à cet effet à proximité, à Sawahlunto ; la zone B, un ingénieux chemin de fer à crémaillère associé à de nombreux ponts et tunnels, reliant les mines au port maritime, sur 155 kilomètres de terrain montagneux accidenté ; et la zone C, un port dragué et un nouveau port maritime aménagé à Teluk Bayur, Emmahaven, sur la côte de l'océan Indien de Sumatra, d'où le charbon était expédié à travers les Indes orientales néerlandaises et en Europe.

Critère (02) : Le patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto présente un important échange de technologies minières entre l'Europe (Pays-Bas) et ses colonies au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Cet ensemble technologique complexe fut planifié et construit comme un système entièrement intégré qui permettait l'extraction en grande profondeur, le traitement, le transport et l'exportation du charbon. Sa conception globale et son exécution par phases démontrent un transfert prolongé et systématique des connaissances en ingénierie et des pratiques minières destinées à développer l'industrie minière dans les Indes orientales néerlandaises. Cet échange a aussi été façonné par des savoirs locaux concernant les formations géologiques dans l'environnement tropical et par les pratiques traditionnelles locales.

Critère (04) : Le patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto est un exemple éminent d'un ensemble technologique conçu pour une efficacité maximale de l'extraction d'une ressource naturelle stratégique – en l'occurrence un charbon de qualité industrielle. Le bien illustre les caractéristiques de la dernière phase de l'industrialisation mondiale, de la seconde moitié du XIXe siècle au début du XXe siècle, époque à laquelle les technologies d'ingénierie et les systèmes de production complexes donnèrent naissance à l'économie mondialisée de l'industrie et du commerce. Les technologies industrielles incluaient le forage vertical profond de puits de mines, le lavage et le triage mécaniques du minerai, la locomotion à vapeur et le chemin de fer à crémaillère, la construction de ponts ferroviaires inclinés et à arc inversé, le creusement de tunnels ferroviaires à l'explosif, le dragage portuaire profond et le stockage du charbon en silos à atmosphère contrôlée. Ces technologies furent complétées par la construction d'une cité minière moderne planifiée de plus de 7 000 habitants, dotée de tous les équipements – logements, restauration, santé, éducation, vie spirituelle et loisirs – conçus pour répondre aux besoins d'une structure d'industrialisation et de division du travail strictement hiérarchique.

Intégrité

Chacune des trois zones réunit les attributs nécessaires qui constituent le système intégré de l'exploitation et du transport du charbon – avec le système intégré de forages et de tunnels miniers, les 155 kilomètres de réseau ferroviaire traversant les montagnes et le port maritime. Les éléments qui constituent la cité minière et la ligne de chemin de fer continuent de fonctionner, tandis que les éléments de la mine ne sont plus en usage. L'intégrité globale du bien en série est actuellement bonne/satisfaisante, notamment son intégrité visuelle, bien que les conditions climatiques tropicales et la croissance rapide de la végétation présentent des difficultés importantes pour la conservation, et que le développement ponctuel à petite échelle pose problème pour de nombreux éléments et composantes. Certains éléments ont été adaptés à de nouvelles utilisations.

Authenticité

Le patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto est un grand ensemble technologique constitué de douze éléments. Malgré la détérioration de nombreux éléments qui ne sont plus utilisés, l'ensemble technologique des mines, la cité minière, le chemin de fer et les équipements portuaires remplissent les conditions d'authenticité en ce qui concerne leur forme et conception d'origine, matériaux et substance, situation et cadre.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Situé dans trois régences et quatre municipalités de la province de Sumatra occidentale, le bien est protégé par deux instruments juridiques, la loi nationale n°11 de 2010 pour la protection, le développement et l'utilisation des biens culturels en Indonésie aux niveaux national, provincial, des régences et municipal et la loi nationale n°26 de 2007 pour l'organisation des plans spéciaux et spatiaux aux niveaux national, provincial, des régences et municipal. Depuis février 2019, tous les éléments disposent d'une désignation de protection au niveau provincial et/ou national, et la protection au niveau national pour tous les éléments devrait être en place prochainement. Le processus de désignation du bien du patrimoine mondial en tant que zone stratégique nationale sera initié par l'Indonésie après l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial.

L'état de conservation du bien et des attributs matériels qu'il recèle fait l'objet d'un suivi par le biais de cadres de conservation. Un cadre de gouvernance et de consultation a été mis en place pour la gestion du bien, depuis la planification et la définition des politiques jusqu'au niveau opérationnel. La coordination globale pour la gestion du bien est assurée par le Conseil d'administration du patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto qui est composé des ministères concernés et de membres des municipalités concernées.

Une fois pleinement établi, le Bureau de gestion du site pour la conservation du patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto mettra en œuvre le plan de gestion et d'entretien ; évaluera les projets de développement ; fournira soutien et conseils aux propriétaires ; et coordonnera les activités de toutes les parties prenantes et des experts du Conseil consultatif. Un plan de gestion est en place et offre un cadre utile qui pourrait être amélioré en intégrant des mesures de conservation et des principes pour la prise de décision concernant les projets de conservation (en particulier sur la réutilisation adaptative de structures historiques).

Devant le déclin de l'exploitation minière, Sawahlunto développe le tourisme patrimonial qui devient sa principale activité économique, et le nombre de visiteurs devrait augmenter. La réglementation n°3 de 2014 de la province de Sumatra occidentale comprend un plan directeur du développement du tourisme régional 2014-2025. Le plan de gestion définit les objectifs et les actions visant à développer les équipements et l'expérience des visiteurs et des touristes ; et une stratégie de tourisme durable ayant pour objectif de s'assurer que le tourisme durable contribuera à la conservation du bien, améliorera l'expérience des visiteurs et bénéficiera aux communautés locales. Les sites miniers de Sawahlunto et la cité minière offrent actuellement des expériences touristiques à destination des visiteurs, avec notamment sept musée locaux et un centre des visiteurs. La Compagnie des chemins de fer indonésiens a commencé des travaux de revitalisation de la ligne ferroviaire afin d'offrir une expérience touristique sur cette voie de chemin de fer historique. Il existe une proposition de développement du silo des installations de stockage du charbon au port de Teluk Bayur en tant que lieu de présentation du bien et point d'entrée pour les visiteurs extérieurs arrivant à Sumatra occidentale.

Indonésie : biens culturels et naturels 1991-2019 inscrits par l'Unesco sur la liste du Patrimoine mondial.

- **Ensemble de Borobudur.**
- **Ensemble de Prambanan.**
- **Parc national de Komodo.**
- **Parc national de Ujung Kulon.**
- **Site des premiers hommes de Sangiran.**
- **Parc national de Lorentz.**
- **Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra.**
- **Paysage culturel de la province de Bali : le système des subak en tant que manifestation de la philosophie du Tri Hita Karana.**
- **Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto.**

Indonésie. Site des premiers hommes de Sangiran. Ref: 0593. Date d'inscription : 1996. Critères : (03)(06). Bien : 5 600 ha.

- Une campagne de fouilles menée de 1936 à 1941 permit de mettre au jour le premier fossile d'hominidé de ce site. Des fouilles ultérieures ont exhumé cinquante fossiles de *Meganthropus palaeo* et *Pithecanthropus erectus/Homo erectus*, soit la moitié des fossiles d'hominidés connus aujourd'hui dans le monde. Occupé depuis 1,5 million d'années, Sangiran constitue l'un des sites clés pour la compréhension de l'évolution de l'homme.
- Le site des premiers hommes de Sangiran est situé à environ 15 kilomètres au nord de la ville de Solo au centre de Java, en Indonésie, et couvre une superficie de 5.600 hectares. Il devint célèbre après la découverte, dans les années 1930, de restes d'*Homo erectus* et d'objets fabriqués en pierre (bien connus sous le nom, « éclats de Sangiran »). Il y a une stratigraphie géologique très importante qui couvre la période allant du Pliocène supérieur jusqu'à la fin du Pléistocène moyen et qui permet de décrire l'évolution de l'homme et de la faune et l'évolution culturelle au cours de 2,4 millions d'années. Le bien livre également des étages importants d'occupation archéologique datant du Pléistocène inférieur il y a environ 1.200.000 années.
- Les macros fossiles qui apparaissent en abondance dans les couches fournissent un aperçu détaillé et clair de nombreux éléments de faune, tandis que le bien révèle plus de cent individus d'*Homo erectus*, qui datent d'au moins 1,5 millions années. Ces fossiles montrent le processus d'évolution de l'homme pendant la période du Pléistocène, en particulier de 1,5 à 0,4 millions d'années. Occupé depuis un million et demi d'années, Sangiran constitue l'un des sites clés pour la compréhension de l'évolution de l'homme.

Indonésie. Ensemble de Borobudur. Ref: 0592. Date d'inscription : 1991. Critères : (01)(02)(06). Bien : 25,51 ha. Zone de protection étendue : 64,31 ha.

- Ce célèbre temple bouddhique datant des VIII^e et IX^e siècles est situé dans le centre de Java. Il est construit sur trois niveaux : une base pyramidale comprenant cinq terrasses carrées concentriques, surmontée d'un tronc de cône (trois plate-formes circulaires) et couronnée d'un stupa monumental. Les murs et les balustrades sont ornés de bas-reliefs couvrant une surface totale de 2 500 m². Bordant les plate-formes circulaires, 72 stupas ajourés abritent autant de statues du Bouddha. Le temple a été restauré avec le concours de l'Unesco dans les années 1970.

Indonésie. Ensemble de Prambanan. Ref : 0642. Date d'inscription : 1991. Critères : (01)(04).

- Construit au Xe siècle, c'est le plus grand ensemble shivaïte d'Indonésie. Au milieu de la dernière des enceintes carrées concentriques s'élèvent les trois temples, décorés de reliefs illustrant l'épopée du Ramayana, dédiés aux trois grandes divinités hindouistes : Shiva, Vishnu et Brahma, et trois temples dédiés aux animaux qui servent de monture à ces dieux. (Parc archéologique de Prambanan situé sur la ligne de délimitation des deux provinces de Yogyakarta et de Java central sur l'île de Java).

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 10 / 24.

Indonésie. Paysage culturel de la province de Bali : le système des subak en tant que manifestation de la philosophie du Tri Hita Karana. Ref: 1194. rev. Date d'inscription : 2012. Critères : (02)(03)(05)(06).

Bien : 19 519,9 ha. Zone de protection étendue : 1 454,8 ha.

- Étale sur 19 500 hectares, le paysage culturel de Bali comprend cinq rizières en terrasses et des temples d'eau qui illustrent le système des subak, une institution coopérative de gestion de l'eau par des canaux et des barrages qui remonte au IXe siècle. On y trouve aussi le temple d'eau royal Pura Taman Ayun, datant du XVIIIe siècle, le plus grand de Bali mais aussi le plus original du point de vue architectural. Le subak reflète le concept philosophique de Tri Hita Karana qui vise à une relation harmonieuse entre les domaines de l'esprit, du monde humain et de la nature. Cette philosophie, issue de l'échange culturel existant entre l'Inde et Bali depuis plus de deux mille ans, a façonné le paysage de Bali. Le système subak recouvre des pratiques agricoles démocratiques et égalitaires qui ont permis aux habitants de Bali de devenir les plus efficaces producteurs de riz de tout l'archipel, malgré la pression d'une grande densité de population. **Activité (Critère 2) Paysages Culturels**

[...]

Indonésie. Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto. Ref : 1610. Date d'inscription : 2019. Critères : (02)(04). West Sumatra province. Bien : 268,18 ha. zone de protection étendue : 7 356,92 ha. Situations géographiques multiples : 12.

- 1610-001 Soengai Doerian Mining Site Indonésie S0 40 39.01 E100 46 39.26 - 7,91 ha 3 451,38 ha
- 1610-002 Mining School Indonésie S0 40 28.3 E100 46 2.4 0,34 ha
- 1610-003 Coal Processing Plant Compound Indonésie S0 40 48.06 E100 46 34.2 - 12,6 ha
- 1610-004 Ombilin Railway Indonésie S0 41 1.93 E100 46 37.02 -10,89 ha
- 1610-005 Company Town Indonésie S0 40 54.93 E100 46 44.61 -32,94 ha
- 1610-006 Salak Power Plant and Ranith Water Pumping Station Indonésie S0 38 6 E100 46 8.75 - 18,14 ha
- 1610-007 Railway System Indonésie S0 45 59.85 E100 44 16.36 - 173,27 ha - 3 591,23 ha
- 1610-008 Batu Tabal Train Station Indonésie S0 32 38.27 E100 31 22.72 - 0,83 ha
- 1610-009 Padang Pandjang Train Station Indonésie S0 27 49.22 E100 23 42.41 - 3,69 ha
- 1610-010 Tinggi Bridge Indonésie S0 28 33.14 E100 22 1.16 - 0,15 ha
- 1610-011 Kayu Tanam Train Station Indonésie S0 32 52.27 E100 19 52.11 - 1,29 ha
- 1610-012 Coal Storage Indonésie S0 59 30.1 E100 22 49.55 - 6,13 ha 314,31 ha

[...]

- Parc national de Komodo. Activité (Critère 03) Lier la conservation de la biodiversité au tourisme durable au sein des sites du Patrimoine mondial.
- Parc national de Ujung Kulon. Activité (Critère 06) Lier la conservation de la biodiversité au tourisme durable au sein des sites du Patrimoine mondial.
- Parc national de Lorentz.

[...]

Le Parc national de Lorentz est situé dans la province indonésienne de Papouasie, le long du massif du Pegunungan Mandala dont le Puncak Cartenz, 4 884 m, est le plus haut sommet d'Asie du Sud-Est. Le bien couvre 2,35 millions d'hectares, ce qui en fait la plus vaste aire protégée d'Asie du Sud-Est, s'étendant sur plus de 150 km, depuis les montagnes de la cordillère centrale de l'Irian Jaya au nord jusqu'à la mer d'Arafura au Sud.

[...]

La géologie et la géomorphologie du Parc national de Lorentz témoignent de façon spectaculaire de l'histoire de la Terre. Située au point de collision de deux plaques continentales, cette zone possède une géologie complexe avec une formation montagneuse en cours et une importante sculpture due à la glaciation et à l'accrétion du rivage. La principale chaîne de montagnes est le produit direct de la collision entre la plaque tectonique australienne et la plaque pacifique. Le Parc possède les plus hauts sommets de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les seuls

vestiges glaciaires de l'île. On trouve également des traces évidentes de phénomènes postglaciaires sur le littoral.

[...]

Illustrant concrètement l'effet géomorphologique des dernières périodes glaciaire et postglaciaire, les montagnes montrent toutes les formes terrestres de la glaciation, y compris des lacs glaciaires et des moraines.

[...]

La gestion du bien du patrimoine mondial du Parc national de Lorentz est placée sous l'autorité de la Direction générale de la Protection des Forêts et de la Conservation de la Nature, qui dépend du Ministère des Forêts de la République d'Indonésie. La première protection officiellement accordée au bien couvrait une zone centrale du paysage de Lorentz et a été mise en place en 1919 par le gouvernement colonial néerlandais, puis supprimée à la suite d'un conflit avec la population locale concernant la propriété des terres. Une Réserve naturelle intégrale a ensuite été établie en 1978, puis le Parc national de Lorentz (2 505 600 ha) a été créé par décret ministériel de

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 11 / 24.

1997, en vertu de la loi n° 41 de 1999 sur les Forêts. Le bien est également régi par la loi n° 5 de 1990 sur la Conservation de la Biodiversité et des Écosystèmes. La responsabilité de la gestion des aires protégées indonésiennes incombe à la Direction de la Protection des Forêts et de la Conservation de la Nature (PHKA) qui dépend du Département des Forêts du gouvernement central. La gestion opérationnelle est assurée par le Bureau du Parc national de Lorentz (Balai Taman Nasional Lorentz) depuis 2007, en vertu de la réglementation 29/2006 du Ministre des Forêts, qui a mis en place la structure de gestion du bien. [...]

Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra. Activité (Critère 01) Fonds de Réponse Rapide. Le site du Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra (2,5 millions ha) comprend trois parcs nationaux : Gunung Leuser, Kerinci Seblat et Bukit Barisan Selatan [...]

Indonésie. réf : n°1610-2019-07-10 Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto. réf : 1610. date d'inscription : 2019. Critères : (02)(04). bien : 268,18 ha. zone de protection étendue : 7 356,92 ha. Bien culturel en série à situations géographiques multiples (12 éléments ou composants) inscrit par l'Unesco le 10 juillet 2019 sur la liste du Patrimoine mondial au titre de la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine culturel et naturel lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Bakou, capitale de la République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019. NO 45 59.852 E100 44 16.38. Bien : 268,18 ha. Zone de protection étendue : 7 356,92 ha. réf : 1610 -2019-07-10.

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 12 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.

Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie.

Les technologies industrielles incluaient le forage vertical profond de puits de mines, le lavage et le triage mécaniques du minerai, la locomotion à vapeur et le chemin de fer à crémaillère, la construction de ponts ferroviaires inclinés et à arc inversé, le creusement de tunnels ferroviaires à l'explosif, le dragage portuaire profond et le stockage du charbon en silos à atmosphère contrôlée.

cantine
centrale électrique de **Salak**
château d'eau
chemin de fer menant à **Padang**
cité minière de **Sawahlunto**
compresseur *in situ*
école des mines
gare de **Babu Tabal**
gare de **Sawahlunto**
grues mobiles sur des rails fixés au plafond
locomotive historique (appelée *Mak Itam*)
machinerie de traitement du charbon *in situ*

mosquée
moteurs de turbines déplacés
plateau tournant et signalisation ferroviaire
pompes à eau *in situ*
site minier de **Soengai Doerian**
station de pompage de **Rantih**
stockage du charbon au port **Teluk Bayur**
système de compression et de ventilation
système de pompage
tunnels souterrains 10 km
usine de traitement du charbon (calibrage, lavage, déshydratation, ateliers et transport)

Indonésie. Province de Sumatra occidental.

- **1888** Le port de **Teluk Bayur**, fut construit en 1888 par le gouvernement colonial.
- **1891** Le couloir ferroviaire a été construit entre 1887 et 1891.
- **1892** La société de charbonnage d'**Ombilin** (Ombilinmijnen) a commencé l'exploitation par des mines à ciel ouvert en 1892.
- **1916** L'École des mines (école Mijnbouw) fut fondée en 1916 afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée.
- **1920** À partir des années 1920, l'entreprise fut contrainte d'améliorer les conditions de travail afin de soutenir la productivité des mines.
- **1939** La production connut son apogée en 1939 (600 000 tonnes par an).
- **1945** La société de charbonnage d'Ombilin fut reprise par une société japonaise en 1942, puis par le gouvernement indonésien en 1945.
- **1978** Le tunnel minier de **Sawah Luwung** a été ouvert en 1978
- **1999** La dernière livraison de charbon au port de Teluk Bayur par voie de chemin de fer fut effectuée en 1999.
- **2003** A partir de 2003 la répartition des concessions minières évolue : Bukit Asam Company entreprise d'État, concessions Bukit Asam Company, Tahiti Coal CV, Nusa Alam Lestari NAL Company, ...
- **2016** Le tunnel minier de l'exploitation de Sawah Luwung fut fermé en 2016.

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

**INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.**

2002-2019

[Bien en série] inclus dans la liste indicative le 30 janvier 2015 « Ancienne cité minière de Sawahlunto » ; bien culturel en série composé de 12 éléments [N.B. En 1898, la houillère de Soengai Doerian était le plus important des projets miniers opérés par le gouvernement colonial en Indonésie ; après la période coloniale, le gouvernement indonésien poursuivit l'exploitation des houillères Sawahlunto jusqu'en 2002]. Date d'approbation de l'évaluation par l'Icomos le 13 mars 2019.

- Des études réalisées en 2015 et 2017 présentent une évaluation exhaustive de l'état de conservation des éléments du bien.
- L'Indonésie a identifié 24 attributs qui transmettent la valeur universelle exceptionnelle de ce bien culturel en série critères (02) et (04) et critères d'authenticité, d'exemplarité et d'intégrité.
- Bien qu'ils n'aient pas été identifiés par l'Indonésie comme un facteur affectant le bien, des événements climatiques extrêmes ont touché la province de Sumatra occidental pendant l'évaluation de la proposition d'inscription.
- Une mission d'évaluation technique de l'Icomos s'est déroulée du 3 au 7 septembre 2018. Un rapport intermédiaire a été fourni par l'Indonésie le 21 décembre 2018. Des informations complémentaires ont été fournies le 31 octobre 2018 et le 28 février 2019.

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention Unesco du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une inscription en série de 12 sites réparties sur trois aires (A, B, et C ; site et cité minière, bâtis, installations de stockage du charbon au port Teluk Bayur, réseau ferroviaire). Le bien culturel [ainsi délimité sur c.a. 155 km de voie ferrée] s'étend sur un très vaste territoire présentant différents types de paysages. Le bien s'étend sur quatre municipalités et trois régences (départements). La coordination de la protection [est répartie] entre sept juridictions administratives qui représentent, aux divers échelons concernés, **2514 habitant(e)s** et **22597 habitant(e)s** (aire A. B. C. ; 12 éléments et zone de protection étendue) dont une forte proportion est directement ou indirectement liée au patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto, pour certain(e)s professionnellement partie-prenante des reconversions houillères. La ville de Sawahlunto a connu une croissance rapide au cours des cinq dernières années : en 2013, la population totale était de 58 972 habitants.

- Municipalité de Sawahlunto
- Régence de Solok
- Municipalité de Solok
- Régence de Tanah Datar
- Municipalité de Padang Panjang
- Régence de Padang Pariaman
- Municipalité de Padang

**Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.**

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 14 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

**INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.**

Indonésie. réf : n°1610-2019-07-10 Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto. réf : 1610. date d'inscription : 2019. Critères : (02)(04). bien : 268,18 ha. zone de protection étendue : 7 356,92 ha. Bien culturel en série à situations géographiques multiples (12 éléments ou composants) inscrit par l'Unesco le 10 juillet 2019 sur la liste du Patrimoine mondial au titre de la Convention de 1972 pour la protection du patrimoine culturel et naturel lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Bakou, capitale de la République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019. NO 45 59.852 E100 44 16.38. Bien : 268,18 ha. Zone de protection étendue : 7 356,92 ha. Réf : 1610 -2019-07-10.

Le Ministère des Transports est en charge de la réhabilitation du chemin de fer et consulte le Ministère de l'Éducation et de la Culture, conformément à la loi n°11 de 2010 sur les biens culturels, pour tous les éléments affectés vieux de plus de 50 ans.

Le Ministère de l'Éducation et de la Culture a la responsabilité globale des biens du patrimoine mondial d'Indonésie. Un cadre de gouvernance et de consultation a été mis en place pour la gestion du bien proposé pour inscription, depuis la planification et la définition des politiques jusqu'au niveau opérationnel.

- 1990 la loi n°5 de 1990 concernant la conservation des ressources naturelles biologiques et les écosystèmes
- 2004 décret du ministère des Transports n°KM74 de 2004
- 2007 la loi nationale n°26 de 2007 sur la gestion de l'espace
- 2007 la loi n°23 de 2007
- 2008 la réglementation gouvernementale n°26 de 2008 sur l'aménagement du territoire national et la désignation de zones stratégiques nationales.
- 2009 les réglementations gouvernementales n°56 de 2009
- 2010 la loi nationale n°11 de 2010 sur les biens culturels
- 2012 la réglementation de la municipalité de Sawahlunto n°8/2012.
- 2012 la réglementation régionale n°4 de 2012
- 2013 la réglementation municipale de Padang Panjang n°02/2013
- 2013 le décret du ministère des Forêts n°35 Menhut-11/2013
- 2014 le décret n°345/M/2014 du ministère de l'Éducation et de la Culture
- 2014 le décret n°345/M/2014 sur l'établissement de l'Unité géospatiale de l'ancienne cité minière de Sawahlunto
- 2015 la loi nationale n°9 de 2015 sur les gouvernements régionaux, qui oriente la mise en oeuvre de la gestion de l'espace au niveau de la province, du district et de la municipalité et qui définit les responsabilités des gouvernements locaux
- 2019 L'État partie a indiqué son intention de désigner la totalité du bien proposé pour inscription en tant que zone stratégique nationale après son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette procédure relève de la responsabilité du ministère des Travaux publics et du Logement social. La réglementation du ministère des Travaux publics n°15/PRT/M/2012 identifie la planification spatiale pour les zones désignées comme constituant un bien culturel au niveau provincial en février 2019
- 2019 lettre de décision du maire de Sawahlunto n°188.45/59/WAKO-SWL/2019 (24 janvier 2019).
2019 Planification spatiale : décision du gouverneur de la province de Sumatra occidentale 432-144-2019.

**Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.**

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 15 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

**INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.**

Au début du XXe siècle, la cité minière de Sawahlunto comptait plus de 7 000 habitants, caractérisée comme bien souvent en situation coloniale ou impérialiste par un net plurilinguisme dont en plus de l'indonésien une variante de Sumatra, le "Minangkabau" ; les communications pouvaient s'exprimer en langues sinomalaisiennes, javanaise, minang, arabes, hollandaise, parfois en d'autres langues indo-européennes ; des ouvriers chinois sont recrutés à Singapour et Penang, la main-d'œuvre forcée est constituée de prisonniers provenant des prisons hollandaises de Java, Bali, Makassar,...

En ce début de XXIe siècle, l'Indonésie vise à transformer la cité minière de Sawahlunto en ville patrimoniale et touristique. Pour compenser le déclin et la cessation de l'activité minière, le gouvernement local de la province de Sumatra développe le tourisme en tant qu'activité économique principale. Actuellement, la majorité des visiteurs sont nationaux et leur nombre a augmenté régulièrement depuis 2004. En 2015, le nombre de touristes visitant Sawahlunto était de 810 000, soit une augmentation importante et régulière depuis 2006 (377 220). Les sites les plus visités se trouvent dans la cité (Lapangan Segitiga, Lubang Mbah Suro, la gare de Sawahlunto et la cantine) et les efforts pour améliorer les installations touristiques se sont concentrés dans ces lieux. On s'attend à ce que le nombre de visiteurs continue d'augmenter suite à l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le règlement provincial n°3 de Sumatra occidentale comprend un plan directeur du développement du tourisme régional 2014-2025. L'Indonésie compte positionner Ombilin en tant que destination de tourisme culturel et rouvrir le chemin de fer à cette fin.

Le complexe de la fosse de Soengai Doerian sert de Centre de formation [...] et doit devenir une École polytechnique des industries extractives [centre de formation sous l'égide du Ministère de l'Énergie et des Ressources minérales].

Le gouvernement municipal de Sawahlunto a lancé des programmes et des activités portant sur l'interprétation et la présentation du bien proposé pour inscription. Les sites miniers de Sawahlunto et la cité minière offrent actuellement aux visiteurs des expériences touristiques, notamment à travers sept musées locaux et un centre des visiteurs, dont beaucoup relatent l'histoire et la culture locale, tels que le musée de la mine, l'ancienne cantine et le musée de la gare ferroviaire de Sawahlunto. Les éléments sont actuellement interprétés et présentés au moyen d'une signalétique sur site (en indonésien et en anglais) et d'une brochure.

Des projets actuels visent à rouvrir la voie de chemin de fer et d'autres éléments à des fins touristiques. Des tunnels de transport du charbon encore intacts peuvent servir à des fins pédagogiques et pour le tourisme patrimonial.

Le plan de gestion définit les objectifs et les actions visant à développer les équipements touristiques et les expériences touristiques ; une stratégie de tourisme durable est en cours de préparation. Cette stratégie a trois principaux objectifs : garantir que le développement n'ait pas un impact négatif sur l'environnement et la valeur universelle exceptionnelle potentielle ; s'assurer que le tourisme durable accroisse les capacités et bénéficie aux communautés locales et à la population de Sumatra occidentale ; élaborer un système de gestion des visiteurs afin d'améliorer l'expérience des visiteurs. Des actions sont en cours de développement pour chacune des parties prenantes.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

**INDONESIA..
World heritage Unesco 2019.
Republic of Indonesia.
Ombilin Coal Mining Heritage of Sawahlunto.
West Sumatra province.**

Bakou, République d'Azerbaïdjan. du 30 juin 2019 au 10 juillet 2019. Convention internationale de 1972 concernant la protection du patrimoine culturel et naturel mondial. 43e session. Unesco. Comité CWH Unesco du Patrimoine mondial. CWH 43 COM 2019.

Au mois de mai 2019, la Convention compte **193 États parties.**

- 42e session du Comité du patrimoine mondial (42 COM) Manama, Bahrein 24 juin – 4 Juillet 2018
- 43e session du Comité du patrimoine mondial (43 COM) Bakou, Azerbaïdjan 30 juin – 10 juillet 2019

- **En ligne :** <http://whc.unesco.org/fr/list/> le 08-07-2019. Documents de travail et d'information 2019 WHC/19/43.COM/ <http://whc.unesco.org/fr/sessions/43COM/documents/>
- Rapports des États-Parties sur l'état de conservation des biens culturels, naturels ou mixtes inscrits sur la Liste CWH – Unesco Convention de 1972 .
- Rapports de mission.
- Cartes de clarification des limites des zones de protection étendue.
- Amendements. Projets de Décision.

Par sa Décision 40 COM 5C (Istanbul, 2016), le Comité du patrimoine mondial a salué l'adoption de la « **Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial** » par la 20e Assemblée générale des États parties (Résolution 20 GA 13 ; Unesco, 2015). Le texte de la politique relative au patrimoine mondial et au développement durable (WH-SDP) peut être consulté à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/developpementdurable/>.

Calendrier 07-2019 ; 12-2019.

- Réunions d'élaboration du contenu de la plate-forme de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial ICCROM, Rome, Italie 5-6 septembre 2019 ICCROM / UICN
- Assemblée générale annuelle, Comité consultatif et Symposium scientifique de l'ICOMOS Marrakech, Maroc 12-19 octobre 2019 ICOMOS
- Réunion de l'Assemblée générale et du Conseil de l'ICOMOS ICCROM, Rome, Italie 28 octobre - 1 novembre 2019 ICCROM
- 40e session de la Conférence générale de l'Unesco Siège de l'Unesco 12-27 novembre 2019
- 22e session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial Siège de l'Unesco 27-28 novembre 2019

Secrétariat à la Convention du patrimoine mondial. 43^e session.

- Mme Mechthild Rössler Directrice Centre du patrimoine mondial e-mail : m.rossler@unesco.org Téléphone : +33145681891 Adresse postale : Unesco, 7 place de Fontenoy, 75007 Paris, France
- S.Exc. M. Anar Karimov Ambassadeur, Délégué permanent de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Unesco e-mail : a.karimov.az@unesco-delegations.org
- M. Vasif Eyvazzade Directeur du Département de la coopération internationale et du développement innovant, Ministère de la Culture de l'Azerbaïdjan Directeur du Comité opérationnel du pays hôte de la 43e session du Comité du patrimoine mondial e-mail : v.eyvazzade@43whcbaku2019.az Téléphone : +994124936538

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 17 / 24.

Add. 16-07-2019.

Le Comité du patrimoine a inscrit 29 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco lors de sa 43e session qui a eu lieu à Bakou (Azerbaïdjan) du 30 juin au 10 juillet 2019, sous la présidence d'Abulfas Garayev, ministre de la Culture d'Azerbaïdjan.

Service de Presse de l'Unesco :

Agnès Bardon (link sends e-mail) +994 50 557 99 53

Lucía Iglesias Kuntz (link sends e-mail) +994 50 557 99 52

La ville de Fuzhou, en Chine, accueillera la prochaine session du Comité du patrimoine mondial en 2020. C'est par cette décision que se sont achevés les travaux de la 43e session du Comité du patrimoine mondial, réuni à Bakou depuis le 30 juin 2019.

Au cours de cette session, le Comité du patrimoine mondial a inscrit un total de 29 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial .

La Liste du patrimoine mondial compte désormais 1121 sites répartis dans 167 pays.

Les nouveaux sites naturels sont :

- Sanctuaire d'oiseaux migrateurs le long du littoral de la mer Jaune et du golfe Bohai de Chine (Chine)
- Forêts hyrcaniennes (Iran, République islamique d')
- Parc national du Vatnajökull – la nature dynamique du feu et de la glace (Islande)
- Terres et mers australes françaises (France)

Le site mixte est :

Paraty et Ilha Grande – culture et biodiversité (Brésil)

Les sites culturels sont :

- Système de gestion de l'eau d'Augsbourg (Allemagne)
- Région minière Erzgebirge/Krušnohoří (Allemagne, Tchéquie)
- Paysage culturel Budj Bim (Australie)
- Centre historique de Sheki avec le palais du Khan (Azerbaïdjan)
- Tombes de la culture Dilmun (Bahreïn)
- Sites de métallurgie ancienne du fer du Burkina Faso (Burkina Faso)
- Writing on stone/Áísínai'pi (Canada)
- Ruines archéologiques de la cité de Liangzhu (Chine)
- Paysage culturel de Risco Caído et montagnes sacrées de Grande Canarie (Espagne)
- Les œuvres architecturales du XXe siècle de Frank Lloyd Wright (Etats-Unis)
- Églises de l'école d'architecture de Pskov (Fédération de Russie)
- Cité de Jaipur, Rajasthan (Inde)
- **Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto (Indonésie)**
- Babylone (Iraq)
- Les collines du Prosecco de Conegliano et Valdobbiadene (Italie)
- Ensemble de kofun de Mozu-Furuichi : tertres funéraires de l'ancien Japon (Japon)
- Bagan (Myanmar)
- Région minière préhistorique de silex rayé de Krzemionki (Pologne)
- Sanctuaire du Bon Jésus du Mont à Braga (Portugal)
- Édifice royal de Mafra – palais, basilique, couvent, jardin du Cerco et parc de chasse (Tapada) (Portugal)
- Paysage d'élevage et de dressage des chevaux d'attelage cérémoniels à Kladruby nad Labem (Tchéquie)
- Seowon, académies néo-confucéennes coréennes (République de Corée)
- Sites de jarres mégalithiques de Xieng Khouang – plaine des Jarres (République démocratique populaire lao)
- Observatoire de Jodrell Bank (Royaume-Uni)

**Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.**

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 18 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019, la 43e session du Comité du patrimoine mondial.

Abréviations :	CCLG :	groupe de liaison des conventions culturelles.
	CPG :	compendium des politiques générales du Patrimoine mondial
	ODD :	objectifs du développement durable.
	RP :	rapport périodique (convention Unesco 1972)
	SPM :	site du patrimoine mondial (convention Unesco 1972)

Le 11 juillet 2019. Projet de rapport des décisions adoptées lors de la 43e session du Comité du patrimoine mondial (Bakou, 2019). WHC/19/43.COM/18. <http://whc.unesco.org/fr/sessions/43com/>

Partie 1. Décisions de 43 COM 2 à 43 COM 7B.112. 222 p. extent.pdf 3568 ko (43-2 ; 43-7)

Partie 2. Décisions de 43 COM 8 à 43 COM 17. 142 p. extent.pdf 1615 ko (43-8 ; 43.17)

Part. 2 Point 10A de l'ordre du jour. Europe Rapports périodiques. Section V.

whc.org Unesco 2019 session n°43 du 30-06-19 au 10-07-19. WHC19-43com-10-A-fre 142 p. 1615 ko ; extent.pdf (43-8 ; 43.17) Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972. **Article 29.1-3.**

1. Les Etats parties à la présente Convention indiquent dans les rapports qu'ils présenteront à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture aux dates et sous la forme qu'elle déterminera, les dispositions législatives et réglementaires et les autres mesures qu'ils auront adoptées pour l'application de la Convention, ainsi que l'expérience qu'ils auront acquise dans ce domaine.
2. Ces rapports seront portés à la connaissance du Comité du patrimoine mondial.
3. Le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

[...] Après l'adoption du **rapport périodique pour l'Europe** et conformément à la Décision 38 COM 10A.2, le Plan d'action sous-régional pour l'Europe (« *Plan d'action d'Helsinki* ») a été produit. Le « *Plan d'action d'Helsinki* » est le fruit des efforts conjoints du Centre du patrimoine mondial, des points focaux des États parties de la sous-région Europe et des Organisations consultatives. Le Comité du patrimoine mondial a reconnu et approuvé le Plan d'action du deuxième cycle pour la sous-région Europe et ses principaux objectifs dans sa décision 39 COM 10A.1. Le Plan d'action comporte les trois objectifs clés suivants : **(I)** identification et protection de la valeur universelle exceptionnelle. **(II)** gestion efficace. **(III)** sensibilisation à la Convention Unesco de 1972. [...] Ces objectifs clés primordiaux incluent des domaines prioritaires correspondant à des objectifs spécifiques, qui sont eux-mêmes subdivisés en **34 actions spécifiques**. Les points focaux et les autorités nationales sont invités à décider lesquelles de ces actions sont les plus appropriées dans leurs pays respectifs et à s'approprier le plan d'action. [...]

Notes :

- L'identification, la conservation et la gestion de types sous-représentés de biens du patrimoine mondial ont été soutenues par la mise en oeuvre de l'**initiative thématique** « *Patrimoine de l'astronomie, des sciences et de la technologie* » par le Centre du patrimoine mondial, en étroite collaboration avec les Organisations consultatives et l'Union astronomique internationale.
- Un « *dialogue avec les parties prenantes* » au sujet des projets de **transition énergétique** à l'intérieur ou à proximité de biens du patrimoine mondial a été organisé par le KNE Centre de compétences pour la conservation de la nature et la transition énergétique avec la participation du Centre du patrimoine mondial. Cette initiative a débouché sur des documents de recommandation qui seront traduits dans les langues de travail de la Convention de 1972.
- Dans le cadre de la « Convention France Patrimoine mondial », le Centre du patrimoine mondial prépare actuellement une publication sur les études de cas dans la région Europe et Amérique du Nord sur les

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco.
FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 19 / 24.

évaluations d'impact sur le patrimoine, notamment en rapport avec les **énergies renouvelables**, avec le soutien du Ministère français de la Transition écologique et solidaire.

Conservation préventive. Menaces.

La liste standard des menaces/facteurs qui influent sur la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial se compose d'une série de 14 facteurs primaires, englobant chacun un certain nombre de facteurs secondaires.

- **Habitat et développement** Développement commercial Habitat Installations d'interprétation pour les visiteurs Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs Zones industrielles
- **Infrastructures de transport** Effets liés à l'utilisation des Infrastructures de transport Infrastructures de transport aérien Infrastructures de transport de surface Infrastructures de transport maritime Infrastructures de transport souterrain
- **Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services** Grandes installations linéaires Infrastructures hydrauliques Infrastructures liées aux énergies non renouvelables Infrastructures liées aux énergies renouvelables Installations localisées
- **Pollution** Apport excessif d'énergie Déchets solides Pollution atmosphérique Pollution des eaux de surface Pollution des eaux souterraines Pollution des océans
- **Utilisation/modification des ressources biologiques** Aquaculture Chasse commerciale Chasse de subsistance Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance Élevage de bétail / pacage d'animaux domestiques Exploitation forestière/production de bois Modification du régime des sols Pêche/collecte de ressources aquatiques Production de semences
- **Utilisation de ressources matérielles** Exploitation de carrières Exploitation hydraulique Exploitation minière Pétrole/gaz
- **Conditions locales affectant le tissu physique** Eau (pluie/nappe phréatique) Humidité relative Micro-organismes Nuisibles Poussière Radiation/lumière Température Vent
- **Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine** Chasse, récolte et ramassage traditionnels Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale / des communautés Impacts des activités touristiques / de loisirs des visiteurs Modifications des valeurs associées à ce patrimoine Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses
- **Autres activités humaines** Activités illégales Destruction délibérée du patrimoine Entraînement militaire Guerre Terrorisme Troubles civils
- **Changement climatique/problèmes météorologiques** Autres modifications du climat Désertification Inondations Modification des eaux de l'océan Sécheresses Températures extrêmes Tempêtes
- **Événements écologiques ou géologiques soudains** Avalanche/ glissement de terrain Erosion et envasement / dépôt Eruption volcanique Incendies (d'origine naturelle) Tremblement de terre Tsunami/raz-de-marée
- **Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes** Espèces envahissantes/exotiques terrestres Espèces hyper-abondantes Espèces envahissantes / exotiques d'eau douce Espèces envahissantes/exotiques marines Espèces transportées Matériel génétiquement modifié
- **Gestion et facteurs institutionnels** Activités de gestion Activités de recherche / de suivi à faible impact Activités de recherche / de suivi à fort impact Cadre juridique Gouvernance Ressources financières Ressources humaines Système de gestion/plan de gestion

Un rapport d'avancement sera présenté au Comité du patrimoine mondial lors de sa 45e session en 2021 sur les activités de suivi du deuxième cycle de rapports périodiques pour l'Europe.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019, la 43e session du Comité du patrimoine mondial.

2012-2019. Le Nord-Pas-de-Calais offre un paysage remarquable façonné par trois siècles (du XVIIIe au XXe siècle) d'extraction du charbon. Les 120 000 hectares du site sont constitués de 109 biens culturels, naturels ou naturalisés qui peuvent être des fosses (la plus

vieille date de 1850), des chevalements, des terrils (dont certains couvrent 90 hectares et dépassent les 140 mètres de haut), des infrastructures de transport de la houille, des gares ferroviaires, des corons, des quartiers, des villes-rues, et des bourgs de mineurs comprenant des écoles, des églises, des équipements collectifs et des bureaux de compagnies minières, des logements de cadres et « châteaux » de dirigeants, des hôtels de ville, etc. Le site témoigne de la recherche du modèle de la cité ouvrière, du milieu du XIXe siècle aux années 1960, et illustre une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle. Il informe sur les conditions de vie des mineurs et sur la solidarité ouvrière.



2012 France. Hauts-de-France. Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

Abscon 59002 Aix-Noulette 62019 Angres 62032 Anhiers 59007 Aniche 59008 Annay 62033 Annequin 62034 Annezin 62035 Annoeullin 59011 Anzin 59014 Auberchicourt 59024 Aubry 59028 Auchel 62048 Auchy-les-Mines 62048 Avion 62065 Barlin 62083 Bauvin 59052 Bellaing 59064 Bénifontaine 62107 Béthune 62119 Beuvrages 59079 Beuvry 62126 Billy-Berclau 62132 Billy-Montigny 62133 Bois-Bernard 62148 Bouvigny-Boyeffles 62170 Bruay-Labuissière 62178 Bruay-sur-l'Escaut 59112 Bruille-Saint-Amand 59114 Bully-les-Mines 62186 Burbure 62188 Calonne-Ricouart 62194 Camblain-Châtelain 62197 Carvin 62215 Cauchy-à-la-Tour 62217 Chocques 62224 Condé-sur-l'Escaut 59153 Courcelles-lès-Lens 62249 Courchelettes 59156 Courrières 62250 Crespin 59160 Dechy 59170 Denain 59172 Divion 62270 Don 59670 Douai 59178 Douchy-les-Mines 59179 Dourges 62274 Douvrin 62276 Drocourt 62277 Drouvin-le-Marais 62278 Écaillon 59185 Éleu-dit-Leauwette 62291 Enquin-les-Mines 62295 Erre 59203 Escaudain 59205 Escautpont 59207 Estevelles 62311 Estrée-Blanche 62313 Évin-Malmaison 62321 Fenain 59227 Ferfay 62328 Flers-en-Escrebieux 59234 Flines-les-Raches 59239 Fouquereuil 62349 Fouquières-lès-Lens 62351 Fresnes-sur-Escaut 59253 Givenchy-en-Gohelle 62371 Gosnay 62377 Grenay 62386 Guesnain 59276 Haillicourt 62400 Haisnes 62401 Harnes 62413 Haveluy 59292 Hélesmes 59297 Hénin-Beaumont 62427 Hergnies 59301 Hérin 59302 Hersin-Coupigny 62443 Hornaing 59314 Houdain 62457 Hulluch 62464 La Bassée 59051 Labeuvrière 62479 Labourse 62480 Lallaing 59327 Lambres-lez-Douai 59329 Lapugnoy 62489 La Sentinelle 59564 Leforest 62497 Lens 62498 Lewarde 59345 Libercourt 62907 Lières 62508 Lievin 62510 Loison-sous-Lens 62523 Loos-en-Gohelle 62587 Lourches 59361 Lozinghem 62532 Maisnil-lez-Ruitz 62540 Marchiennes 59375 Marly 59383 Masny 59390 Mazingarbe 62587 Méricourt 62570 Meurchin 62573 Monchaux 59408 Monchecourt 59409 Montigny-en-Gohelle 62587 Montigny-en-Ostrevent 59414 Neuville-sur-Escaut 59429 Noeux-les-Mines 62617 Noyelle-Godaut 62624 Noyelles-lès-Vermelles 62626 Noyelle-sous-Lens 62628 Oignies 62637 Onnaing 59447 Ostricourt 59452 Ourton 62642 Pecquencourt 59456 Pont-à-Vendin 62666 Provin 59477 Quarouble 59479 Quiéry-la-Motte 62680 Quiévrechain 59484 Raimbeaucourt 59489 Raismes 59491 Rieulay 59501 Roeulx 59504 Roost-Warendin 59509 Rouvroy 62724 Ruitz 62727 Sailly-Labourse 62735 Sains-en-Gohelle 62737 Saint-Amand-les-Eaux 59526 Saint-Aybert 59530 Saint-Saulve 59544 Sallaumines 62771 Sin-le-Noble 59569 Somain 59574 Souchez 62801 Thivencelle 59591 Valenciennes 59606 Vendin-lès-Béthune 62841 Vendin-le-Vieil 62842 Vermelles 62846 Verquigneul 62847 Verquin 62848 Vicq 59613 Vieux-Condé 59616 Vimy 62861 Violaines 62863 Wahagnies 59630 Wallers 59632 Wawrechain-sous-Denain 59651 Waziers 59654 Wingles 62895. **Identifiant communal : source 2010 Cog. Insee FRA. Code officiel géographique.**

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 21 / 24.

Hydrographie.

- Champagne-Ardenne 10 Aube département.
- Champagne-Ardenne 51 Marne département.
- Champagne-Ardenne 52 Haute-Marne département.
- Basse-Normandie 61 Orne département.
- Haute-Normandie 27 Eure département.
- Haute-Normandie 76 Seine-Maritime département.
- Île-de-France 77 Seine-et-Marne département.
- Île-de-France 91 Essonne département.
- Île-de-France 92 Hauts-de-Seine département.
- Île-de-France 93 Seine-Saint-Denis département.
- Île-de-France 94 Val-de-Marne département.
- Île-de-France 95 Val-d'Oise département.
- Lorraine 55 Meuse département.
- Nord-Pas-de-Calais **59** Escaut Arrondissement Cambrai.
- Nord-Pas-de-Calais **59** Escaut Arrondissement Valenciennes.
- Nord-Pas-de-Calais **59** Helpe Arrondissement Avesnes.
- Nord-Pas-de-Calais **59** Sambre Canton Maubeuge.
- Nord-Pas-de-Calais **62** Authie Arrondissement Montreuil [Montreuil-sur-Mer].
- Nord-Pas-de-Calais **62** Canche Arrondissement Montreuil [Montreuil-sur-Mer].
- Nord-Pas-de-Calais **62** Aa et Lys Arrondissement Saint-Omer.
- Picardie **02** Aisne département.
- Picardie **02** Sambre Canton Le Nouvion-en-Thiérache.
- Picardie **60** Oise département.
- Picardie **80** Somme département.

Unesco ; Mcc Dgp Dsiap ; Association BMU 2005 ; Mission Bassin Minier ; CG59 ; CG62 ; Centre historique minier de Lewarde ; CPIE Chaîne des terrils ; CESTI ; PNR ; Icom ; Icomos ; Ifla ; Uicn.

2012. Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 30-06-2012 au cours de la 36e session du Comité du patrimoine mondial (36th session of World Heritage Committee) réunissant 21 Etats parties, session qui s'est déroulée du 26-06-2012 au 06-07-2012 dans le Palais de Tauride également connu comme le palais "Tavrishesky" qui date du 18e siècle, à St-Pétersbourg (Fédération de Russie). Les organes consultatifs pour les inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco sont l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). La 36e session du Comité du patrimoine mondial était introduite par le rappel du **40ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de 1972** dont la célébration proprement dite se tiendra à Kyoto (Japon) en novembre 2012. L'inscription du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial porte à 38 en France le nombre de biens culturels et naturels inscrits sur les listes de sites protégés dans le cadre de la Convention adoptée le 16-11-1972 lors de la 17e session de la Conférence générale de l'Unesco et ratifiée ensuite par 187 Etats parties dont la France le 27-06-1975. La proposition d'inscription du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la liste du Patrimoine mondial au titre de **paysage culturel évolutif** avait été déposée par l'Etat français auprès du Centre du patrimoine mondial le 25 janvier 2010. En 2011, la liste du patrimoine mondial comportait 936 biens, 725 biens culturels, 183 naturels et 28 mixtes répartis dans 153 Etats parties.

2016. France. Loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Titre I. Dispositions générales. Chapitre II. Dispositions relatives aux biens inscrits au patrimoine mondial. Article 74 :

L'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs groupements assurent, au titre de leurs compétences dans les domaines du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme, la protection, la conservation et la mise en valeur du bien reconnu en tant que bien du patrimoine mondial en application de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, le 16 novembre 1972, lors de sa XVIIe session. Pour assurer la protection du bien, une zone, dite " zone tampon ", incluant son environnement immédiat, les perspectives visuelles importantes et d'autres aires ou attributs ayant un rôle fonctionnel important en tant que soutien apporté au bien et à sa protection est, sauf s'il est justifié qu'elle n'est pas nécessaire, délimitée autour de celui-ci en concertation avec les collectivités territoriales concernées puis arrêtée par l'autorité administrative. Pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien, un plan de gestion comprenant les mesures de protection, de conservation et de mise en valeur à mettre en oeuvre est élaboré conjointement par l'État et les collectivités territoriales concernées, pour le périmètre de ce bien et, le cas échéant, de sa zone tampon, puis arrêté par l'autorité administrative. Lorsque l'autorité compétente en matière de schéma de cohérence territoriale ou de plan local d'urbanisme engage l'élaboration ou la révision d'un **schéma de cohérence territoriale** ou d'un **plan local d'urbanisme**, le représentant de l'État dans le département porte à sa connaissance les dispositions du plan de gestion du bien afin d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du bien et la préservation de sa valeur exceptionnelle. Un décret en Conseil d'État fixe les modalités d'application du présent article.

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 22 / 24.



Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science, et la culture à sa dix-septième session, à Paris, le 16 novembre 1972.

Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019, la 43e session du Comité du patrimoine mondial.

La 43e session est organisée par l'Unesco et par la République de l'Azerbaïdjan. Le 3 juillet 2018, lors de sa 42ème session à Manama, Bahreïn, le Comité a élu S.Exc. Monsieur Abulfaz Garayev, Ministre azerbaïdjanais de la Culture, en tant que nouveau président du Comité, avec pour vice-présidence le Brésil, l'Indonésie, la Norvège, le Burkina Faso et la Tunisie. Madame Mahani Taylor (Australie) a été élue en tant que Rapporteur. S.E. M. Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan, a signé un décret le 9 août 2018 pour établir le Comité d'organisation en lien avec la tenue de la 43e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco à Bakou en 2019. Conformément à ce décret, le Ministère de la Culture d'Azerbaïdjan est l'organisateur principal de la session avec le soutien du Ministère des Affaires étrangères et d'autres agences gouvernementales.

Le Comité du patrimoine mondial est constitué de représentants de 21 États parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, élus par l'Assemblée générale des États parties à la Convention. La composition actuelle du Comité est la suivante : **Angola, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Chine, Cuba, Espagne, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Kirghizistan, Koweït, Norvège, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Tunisie, Zimbabwe.** Assistent aux séances du Comité, avec voix consultative, un représentant du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), un représentant du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et un représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

La République d'Azerbaïdjan qui a été fondée le 28 mai 1918, est le plus grand pays de la région du Caucase, situé à la croisée des chemins entre l'Asie et l'Europe. Il est limité par la mer Caspienne à l'est, par la Fédération de Russie au nord, par la Géorgie au nord-ouest, par l'Arménie à l'ouest et par l'Iran au sud. Le pays couvre une superficie de 86 600 km² et sa population est de 9 356 500 personnes. L'Azerbaïdjan a actuellement deux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : la Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge, et le Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan.

Souvent appelé « Terre de feu », l'Azerbaïdjan est un pays miraculeux avec ses nombreuses ressources naturelles, ses monuments culturels et historiques, sa littérature, son patrimoine artistique et musical et sa population, dont le style de vie est une combinaison unique et harmonieuse entre les traditions et les cérémonies de nombreuses cultures et civilisations différentes. Depuis des temps immémoriaux, les caravanes de la route de la soie traversaient l'Azerbaïdjan. Le pays servait de « passerelle » entre la mystérieuse Chine lointaine et la riche Europe. L'architecture, les traditions et l'artisanat des différents monuments emblématiques de la ville fortifiée de Bakou (la Cité fortifiée de Bakou avec le palais des Chahs de Chirvan et la tour de la Vierge, un site du patrimoine mondial de l'Unesco) témoignent de l'emplacement privilégié de la ville au coeur de l'ancienne route de la soie.

L'Azerbaïdjan est l'un des plus anciens sites de la civilisation humaine. Du fait de la présence constante de population à chaque étape de l'histoire, il existe un large éventail de sites et de monuments antiques et d'importance archéologique et architecturale qui appartiennent à différentes périodes historiques. Un des plus grands monuments d'Azerbaïdjan, le Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, présente une collection exceptionnelle de plus de 6 000 gravures qui témoignent de 40 000 ans d'art rupestre.

Le patrimoine immatériel d'Azerbaïdjan, gravé dans la vie quotidienne des populations locales, est d'une grande importance pour sa société, qui est fière de posséder plus de dix éléments reconnus comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Convention de 2003). L'Azerbaïdjan a également vu naître le premier opéra musulman au monde « Leyli et Mejnun » du célèbre compositeur Uzeir Hajibeyli en 1907. Des informations plus détaillées sur l'Azerbaïdjan sont consultables sur les sites web du Ministère de la Culture d'Azerbaïdjan : <https://azerbaijan.travel/en> , <http://www.mct.gov.az> et <http://www.azerbaijan.az> .

Les Hauts-de-France 1998-2012 : une destination de tourisme durable du Patrimoine mondial de l'Unesco. FR. Loi n°2016-925 du 07-07-2016 tit.1 chap.2. art.74.

Le Patrimoine de la mine de charbon d'Ombilin à Sawahlunto en Indonésie. notes de lecture. 10-07-2019 p. 23 / 24.

Le climat d'Azerbaïdjan est unique, car il présente neuf des onze zones climatiques de la Terre. L'Azerbaïdjan est situé à l'extrémité nord de la zone subtropicale dans le sud-est du Caucase. Sa diversité climatique est due à la situation géographique complexe et à ses paysages, ainsi qu'à la proximité de la mer Caspienne. Le climat varie de manière considérable entre l'est et l'ouest. Dans les montagnes occidentales, le temps est plus sec et plus extrême. La partie orientale de l'Azerbaïdjan, près de la mer Caspienne, possède un climat relativement modéré.

Bakou a un climat subtropical semi-aride avec des étés chauds et secs, des hivers doux et parfois pluvieux, et des vents forts toute l'année. Cependant, contrairement à de nombreuses autres villes possédant le même climat, les étés ne sont pas extrêmement chauds à Bakou. Ceci est en grande partie dû à sa latitude nord et au fait que Bakou est située sur une péninsule sur les rives de la mer Caspienne. Bakou est aussi réputée pour être une ville très ventée tout au long de l'année. Les vents violents, le vent froid du nord khazri et le vent chaud du sud gilavar sont typiques ici à toutes les saisons. La température moyenne quotidienne en juillet et en août est de 26,4 °C, et les précipitations sont minimales en été. L'hiver est doux et parfois pluvieux, avec une température moyenne quotidienne est de 4,3 °C. La température moyenne en décembre est de 9,7 °C. Depuis 2016, Bakou est en avance de quatre heures sur l'heure de Greenwich (GMT+4, Azerbaïdjan Time AZT)

Expressions utiles en Azéri. Useful Azerbaijani Expressions.

Salam (Salam) - Bonjour- Hi, Hello
Sağ ol (Sagh ol)- Au revoir- Good-bye/See you
Çox sağ ol (Chokh sagh ol)- Merci beaucoup- Many Thanks/Thanks a lot
Xahiş edirəm (xaish edirem)- S'il vous plaît- Please
Bəli (Bali) - Yes Yox (Yokh)- Non- No
İngiliscə? (İngilisje)- Anglais? -English?
Məlumat məntəqəsi (Malumat mentegesi) - Point d'information- Information point
Metro haradadır ? (Metro hardadır?)- Où est le métro? - Where is metro?
Polis Şöbəsi (Polis Shobesi)- Poste de Police- Police Office
Xəstəxana (Khestekhana)- Hôpital- Hospital
Aptek (Aptek) - Drugstore,- Pharmacie - Pharmacy
Poçt Şöbəsi (Pocht Shobesi)- Bureau de poste- Post office
Restoran (Restoran)- Restaurant- Restaurant
Kafe (Kafe) - Café - Café
Tualet (tualet)- Toilette- Toilet
Su (su)- Eau- Water
Manat (manat) - Manat - Manat
Taksi (taxi) - Taxi - Taxi
Avtobus (avtobus)- Autobus- Bus.